Flash Info du Maire
SAINT CHRISTOL DE RODIÈRES
AOÛT 2026

APRÈS LA TEMPÊTE…

Information sur les évènements climatiques récents qui ont touché notre commune :

Le samedi 15 août en fin de journée, une tempête s'abattait sur notre territoire, déracinant un gros chêne qui tombait sur la route en endommageant fortement les réseaux électriques et téléphoniques ainsi que la vigne voisine. Cet arbre tombé en travers de la route empêchait toute forme de circulation privée et de secours. Face à cette situation, j'ai déclenché le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), opérationnel depuis que la nouvelle municipalité l'a mis en place.

Le mode de fonctionnement du PCS est le suivant : le premier niveau de réponse est l'échelon local, c'est-à-dire que les secours sont supervisés par l'échelon communal impacté. Le maire assure alors les fonctions de directeur des opérations de secours (DOS) en lien avec le commandant des opérations de secours (COS). C'est pour cela que l'Unité Territoriale de Bagnols/Cèze est intervenue très rapidement. Cependant, son action a vite été limitée car elle ne possède pas d'engin suffisamment puissant pour déplacer l'arbre pesant plusieurs tonnes. Elle a tout de même pu sécuriser les lieux et mettre en place un plan pour nettoyer la route recouverte d'une coulée de boue. Ces travaux furent programmés pour le lundi 17 août au matin. Deux voisins de la commune d'Aiguèze sont venus le 15 août nous prêter main forte, équipés d'engins permettant de relever le défi. Notre petite équipe de 5 personnes (dont trois élus) a travaillé sans relâche jusqu'à minuit et demi, heure à laquelle la route fut totalement dégagée.

Le travail ne faisait que commencer. Dès le lendemain, dimanche, l'équipe municipale et moi-même sommes allés rendre visite plusieurs fois aux personnes en grande fragilité ou isolées pour prendre de leurs nouvelles et proposer une aide si nécessaire.

En lien avec la Direction du Développement Numérique du Territoire (DDNT), nous avons travaillé d'arrache-pied avec Wigard fibre (pour le réseau fibre) et orange (ADSL) pour que les réparations soient entreprises efficacement et le réseau rétabli avant le 9 septembre comme initialement annoncé. Dès le lundi 24 août, la quasi-totalité des foyers était reconnectée. Je continue à faire mon possible pour que les quelques familles encore sans connexion puissent la retrouver dans les jours qui viennent.

Par ailleurs, je rappelle que tout arbre tombé sur un terrain reste la propriété de la personne propriétaire du terrain sur lequel l'arbre a poussé. Cet arbre ne peut en aucun cas être bougé ou débité. Avant de faire quoi que ce soit, il faut attendre l'accord du propriétaire. Si ce n'est pas le cas, le propriétaire peut engager une procédure au pénal qui engagerait les services concernés.

Malheureusement durant cet épisode d'urgence, certains ont jugé qu'ils étaient habilités à venir prélever sans autorisation ce bois-là. Alors que je tentais devant témoins de rappeler les règles du droit de la propriété, j'ai été interpellé et insulté. J'en ai été profondément choqué et attristé.

Si les reproches et revendications sont acceptables envers un maire dans l'exercice de ses fonctions - c'est la base de la démocratie – les insultes et la violence sous toute ses formes, même verbale, n'y ont pas leur place. En tant que maire, je n'accepterai pas une nouvelle fois ce type de comportement. Si la situation venait à se reproduire, je ferais appliquer la loi qui m'autorise à prendre les décisions qui s'imposeraient face à tout excès, excès qui n'honorent d'ailleurs pas leurs auteurs.

J'ai donc sollicité le propriétaire de ce chêne qui en a fait don à la municipalité. Nous ferons débiter dans le tronc des poutres et des planches qui resteront propriété de la commune en vue de prochains travaux. En ce qui concerne le bois de chauffage, il sera réparti équitablement entre les personnes qui ont travaillé sur ce chantier et les personnes du village qui manifesteront le désir d'en bénéficier. Ce bois de chauffage est actuellement stocké chez un particulier et je vous indiquerai quand les personnes intéressées pourront en récupérer.

Je remercie également tous les services de l'Etat qui se sont mobilisés pour nous aider à faire face à cette situation inédite ainsi que les nombreux bénévoles qui ont participé à cette reprise en main ainsi que ceux qui ont dégagé le chemin de la Sauzarède.

Je compte sur le sens civique de chacun pour rétablir et conserver l'harmonie de notre village.

Bien à vous,

Le Maire,

Jean-Marc Giannotti

Ne pas jeter sur la voie publique